Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit
ISSN: 2550-469X
Volume 7 : numéro 2

Analyse sémantique du concept de l'entrepreneuriat fragmentée en quatre volets : activité, attitude, processus et opportunité

Semantic analysis of the concept of entrepreneurship broken down into four components: activity, attitude, process and opportunity

MOUMNI Basma

Docteur en économie et gestion

Professeure chercheure au sein du groupe HECI, Maroc

moumnibasma@gmail.com

DAHMANI Mehdi

Docteur en économie et gestion

Professeur chercheur au sein du groupe HECI, Maroc

dahmanimehdi91@gmail.com

Date de soumission : 12/05/2023

Date d'acceptation : 13/07/2023

Pour citer cet article :

MOUMNI. B., et DAHMANI. M. (2023). « Analyse sémantique du concept de l'entrepreneuriat fragmentée en quatre volets : activité, attitude, processus et opportunité ». Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 7 : numéro 2» pp : 314-337.

Résumé :
Bien que l'activité entrepreneuriale ait débuté depuis l'aube des temps, il n'existe toujours pas de consensus quant à la définition du concept de l'entrepreneuriat. Divers théoriciens et chercheurs de différents domaines ont tenté d'interpréter ce concept selon une multitude de champs de vision. Après avoir effectué une revue de la littérature, nous avons pu déceler que les interprétations existantes se scindent facilement en quatre volets essentiels : activité, attitude, processus et opportunité. Ainsi, nous avons trouvé utile de rassembler le maximum de définitions possibles et de les exploiter afin d'en faire ressortir des interprétations plus représentante. De ce fait, l'objectif de ce travail a été de donner une vue d'ensemble sur les principales recherches qui ont analysé le concept de l'entrepreneuriat et d'effectuer une analyse lexicale des différentes notions proposées dans la littérature. Il est question d'explorer les interprétations et les positions des chercheurs et de développer quatre définitions pluridisciplinaires profitant ainsi de la richesse des divers champs de visions.

Mots clés :

Entrepreneuriat ; définitions ; activité ; attitude ; processus et opportunité.

Abstract:

Although entrepreneurial activity has started since the dawn of time, there is still no consensus on the definition of the concept of entrepreneurship. Various theorists and researchers from different fields have tried to interpret this concept in a multitude of fields of vision. After reviewing the literature, we were able to identify that existing interpretations easily break down into four essential components: activity, attitude, process and opportunity. Thus, we found it useful to gather as many possible definitions as possible and to exploit them in order to bring out more representative interpretations. As a result, the objective of this work was to provide an overview of the main research that analysed the concept of entrepreneurship and to carry out a lexical analysis of the different concepts proposed in the literature. It is a question of exploring the interpretations and positions of researchers and developing four multidisciplinary definitions thus taking advantage of the richness of the various fields of vision.

Keywords

Entrepreneurship; definitions; activity; attitude; process and opportunity.

Introduction

A l'aube du 21éme siècle, et face à une conjoncture économique mondiale de moins en moins stable, l'entrepreneuriat comme domaine de recherche a suscité beaucoup d'intérêts. Comme l'explique *Fayolle* (*2004*), ce champ d'étude étant très vaste, économistes, sociologues, historiens, et psychologues se sont intéressé au sujet et ont tenté de décortiquer ses composants. Malgré les importantes contributions de recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat, certains chercheurs estiment que l'étude scientifique de ce domaine en est encore à un stade préliminaire (*Brazeal et Herbert, cité par Fayolle, 2004*).

Bresse (*2011*) a fait remarquer également, que l'entrepreneuriat et l'innovation sont souvent évoqués par les politiciens comme une solution à toutes sortes de problèmes, car ils représentent un moteur de croissance majeur, contribuant à la création d'emplois et de revenus, ainsi qu'à la promotion de la cohésion sociale, de la diversité culturelle et du développement durable (*Pawlak*, *2011*). En effet, *Chambard* (*2013*) a appuyé ces propos en précisant que l'entrepreneuriat a des enjeux tant économiques que sociaux, il vise entre autres à résorber le taux de chômage, lutter contre la pauvreté, participer à la réduction du déficit public et agir sur les comportements des entrepreneurs pour améliorer leurs compétences, accroître leurs productivités et faciliter leurs employabilités. En outre, *Vezart* et al., (*2009*) insistent sur le fait que ce phénomène économique et social est non seulement un objet de recherche, mais aussi un domaine d'éducation et d'enseignement.

Cependant, et malgré la multiplication des recherches en entrepreneuriat, et dans ses multiples facettes, il n'existe toujours pas une définition précise et reconnue mondialement, d'autant plus que son orthographe peut revêtir plusieurs formes. Ainsi, il devient pertinent de se poser comme problématique la question suivante : **Se basant sur les définitions existantes, pouvons-nous regrouper et classer celles-ci en champs distincts afin d'analyser et de présenter des interprétations multidisciplinaires ?** Ce questionnement englobe une série de sous-questions s'associant au projet de recherche que nous menons :

- Quels sont les facettes, les composantes et les champs les plus importants du concept de l'entrepreneuriat ?
- Peut-on retracer l'historique de l'évolution des définitions de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur, à travers les dictionnaires et les interprétations des théoriciens ?
- Peut-on classer les définitions de l'entrepreneuriat en champs distincts ?

- Peut–on à l'aide d'une analyse lexicale et sémantique, développer des définitions plus complètes que celles existantes ?

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons effectué une recherche documentaire afin de rassembler un échantillon de définitions à étudier à travers une analyse lexicale par le biais du logiciel Sphinx quanti et quali. Ainsi, nous avons scindé notre travail en trois sections, la première aura pour objectif de de présenter une revue de littérature et de retracer l'historique de l'évolution de la définition de ce concept au fil du temps. La deuxième aura pour vocation d'éclairer la méthodologie de recherche adoptée, ses objectifs et le déroulement de notre projet de recherche. Quant à la troisième partie, elle explicitera l'analyse des résultats obtenus et couronnera par une proposition de définition de l'entrepreneuriat fragmentée en quatre champs essentiels.

1- Revue de la littérature :

L'entrepreneuriat est une discipline qui existe depuis l'aube des temps. Néanmoins, son utilisation avait lieu de façon instinctive et ne faisait guère l'objet d'études et de recherches. Le tableau ci-dessous retrace l'historique des définitions les plus anciennes.

Tableau N°1 : premiers essais de définitions du concept d'entrepreneuriat

Origines	Concepts	Sources contemporaines
Serre (1600)	Capacité de mobiliser et de gérer des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter une entreprise. incertain.	Mahé de Boislandelle (1988) Landström (1999)
Cantillon (1734)	Capacité de prendre le risque de créer son propre emploi Capacité d'un individu de se prendre en main et de prendre des risques dans un environnement	Gartner (1989 ; 1990) Friis et coll. (2002) Roberts et Woods (2005) Lash et Yami (2008)
Turgot (1769)	Combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante.	Crozier et Friedberg (1977) CE (2003) Filion (2007)
Smith (1776)	Capacité pour un individu de se prendre en main et de prendre des risques, assurant ainsi la mise en œuvre des projets : inclut la capacité de produire des biens et de créer de la valeur, qui en retour influence l'entrepreneur.	Cossette (1994) Landström (1999) Bruyat et Julien (2000) Ahl (2006)

Say (1803)	Capacité de créer une organisation et de la gérer de façon à générer des profits ou à la faire croître : donc une dimension de profits et de croissance.	Churchill et Lewis (1983) D'Amboise (1997) Carree et Thurik (2005)
Knight (1921)	Capacité à gérer l'incertitude et le risque. Pour cet auteur, les risques peuvent être « calculés », tandis que l'incertitude ne peut l'être	Audretsch (2002) Friis et coll. (2002)
Schumpeter (1934)	Capacité à introduire des innovations (produits/méthodes/etc.) et de provoquer ou de profiter d'un déséquilibre dans le marché. Inclut la création de valeur dans un processus dialogique entre l'entrepreneur et le marché	Nooteboom (2006)
Kirzner (1973)	Inclut la capacité à détecter et à exploiter des occasions, ce qui équivaut à détecter les imperfections du système pour rétablir l'équilibre	Dutta et Crossan (2005) Companys et McMillen (2007) Julien et Vaghely (2008)

Source : *Julien et Cadieux, 2010*

Comme l'indique le tableau, la première tentative de définition de l'entrepreneuriat fut en *1600* où *Serre* l'a qualifié de création et de gestion d'entreprise. La seconde n'eut lieu qu'en *1734*, quand *Cantillon* a estimé qu'il s'agissait d'une prise de risque dans un environnement incertain. *Turgot* et *Smith* se sont joints à son avis par la suite en *1769* et *1776*. Or, au 19^{éme} siècle *Say* rajoute aux définitions précédentes le concept de profit et de croissance. Mais ce n'est qu'à partir de 20^{éme} siècle, que les chercheurs se mirent à décortiquer le concept dans tous ses sens, l'entrepreneuriat est ainsi vu comme un processus et une opportunité.

Si les premiers travaux en entrepreneuriat étaient essentiellement accomplis par des économistes, dorénavant cette discipline connaît un fort engouement de la part des chercheurs de toutes sortes de domaines. En effet, la recherche en entrepreneuriat implique de nombreuses spécialités et ce en raison de son interdisciplinarité. Gestionnaires, sociologues, éducateurs ou mêmes politiciens s'expriment désormais sur le sujet, ce qui explique la confusion existante au sujet de la définition de l'entrepreneuriat (*Pesqueux, 2020*).

Bien que la recherche ait débuté depuis le 18^{éme} siècle, il n'existe toujours pas de consensus quant à la définition de l'entrepreneuriat (*Hernandez, cité par Achour et Ammari, 2020*), tout chercheur l'interprète selon sa spécialité. Or, les économistes l'expliquent en termes de risques (*Dzaka-Kikouta, et Makany, 2018*) de processus et d'opportunité, les politiciens, le voient comme moteur de développement économique et social, les sociologues l'associent aux comportements et aux attitudes de l'entrepreneur, quant aux éducateurs, ils pensent qu'il

s'agit d'une méthode pour solliciter la créativité, l'innovation, l'initiative et tant d'autres qualités chez les apprenants. Outre ces classifications d'ordre disciplinaire, nous pouvons ordonnancer les définitions existantes par thème, le plus souvent l'entrepreneuriat est interprété comme un risque, une opportunité, une attitude, un processus ou une activité de création.

1.1. L'entrepreneuriat est une prise de risque

Tableau N°2 : définitions relatives à la catégorie « risque »

Auteurs	Définitions	Références
Cantillon (*1734*)	Il s'agit de la capacité de prendre le risque de créer son propre emploi, l'individu se prend en main et prend des risques dans un environnement incertain.	*Julien et al., 2010*
Turgot (*1769*)	Combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante.	*Julien et al., 2010*
Smith (*1776*)	Le porteur de projet se prend en main et de prend des risques, assurant ainsi la mise en œuvre des projets : inclut la capacité de produire des biens et de créer de la valeur, qui en retour influence l'entrepreneur.	*Julien et al., 2010*
Drucker (*1970*)	Entrepreneurship is about taking risks. The entrepreneur is a person who is willing to jeopardize his career and financial security to implement an idea, to put his time and capital in a risky business	*Touhami., 2011*

Source : Adapté par nos soins de plusieurs sources

Les plus anciens essais de définitions de l'entrepreneuriat remontent au 18ème siècle, où nous pouvons clairement remarquer dans le tableau ci-dessus que cette discipline est interprétée par nos trois premiers auteurs comme étant les risques et les incertitudes qu'affronte l'entrepreneur dans sa nouvelle carrière, cette idée est reprise par *Drucker* en 1970 en ajoutant que l'individu peut troquer la sécurité financière que lui offre une carrière salariale contre la concrétisation d'une idée qui lui paraît suffisamment porteuse.

1.2. L'entrepreneuriat est une création

Tableau N°3 : définitions relatives à la catégorie « création »

Auteurs	Définitions	Références
Say (*1803*)	C'est la capacité de créer une organisation et de la gérer de façon à générer des profits ou à la faire croître : donc une dimension de profits et de croissance.	*Julien et al., 2010*
Gartner (*1990*)	L'entrepreneuriat est la création d'une organisation, c'est la création de valeur qui a trait à l'innovation en général.	*Fayolle et al., 2012*
Bruyat (*1993*)	L'entrepreneuriat est une dialogique individu-création de valeur nouvelle, dans une dynamique de changement créatrice.	*Bruyat* (*1993*)
Shane et Venktaraman (*2007*)	La notion de création s'est articulée en termes de création de valeur, de création d'une nouvelle entreprise, d'une nouvelle organisation, d'un nouveau marché ou d'un nouveau produit ou service. Toutes ces formes de création concernent le domaine de l'entrepreneuriat.	*Surlemont et al., 2007*

Source : Adapté par nos soins de plusieurs sources

L'entrepreneuriat peut également être défini d'après nos auteurs précités ci-dessus comme une ''création'', il s'agirait, en effet, de l'action de créer une organisation ou une entreprise, créer de la valeur, ou tout simplement créer une nouvelle activité au sein d'une entité existante.

1.3. L'entrepreneuriat est une opportunité

Tableau N°4 : définitions relatives à la catégorie « opportunité »

Auteurs	Définitions	Références
Schumpeter (*1928*)	L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise... cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons.	*Rajhi, 2011*

Surlemont et al. (*2007*)	L'entrepreneuriat est défini comme étant le processus d'identification, d'exploration et d'exploitation d'une opportunité en vue de la création d'une activité.	*Surlemont et al., 2007*
Gartner (*1988*)	Il est entendu comme un processus de création d'une organisation, c'est-à-dire les activités par lesquelles le créateur (de l'opportunité) mobilise et combine des ressources (informationnelles, matérielles, humaines, etc.) pour concrétiser l'opportunité en un projet structuré voire une entité.	*Laviolette, 2006*

Source : Adapté par nos soins de plusieurs sources

Une autre catégorie d'auteurs, à leur tête *shpeter* (*cité par Rajhi, 2011*), définit l'entrepreneuriat comme l'identification, l'exploration et l'exploitation d'une opportunité en vue de concrétiser un projet.

1.4. L'entrepreneuriat est une attitude

Tableau N°5 : définitions relatives à la catégorie « attitude »

Auteur	Définition	Référence
Kanter (*1984*)	L'entrepreneuriat est un esprit, un état d'âme associé à une manière intégrative d'approcher les problèmes et la prise de décision. Cette attitude se caractérise par la volonté de cheminer dans des sentiers non défrichés, par la volonté d'endosser une logique qui n'a pas encore fait ses preuves, par la volonté de combiner des idées et des concepts qui n'ont pas encore été apprivoisés et finalement par la volonté de concevoir et d'accepter le changement comme une opportunité d'évaluer les possibilités.	*Rajhi, 2011*
Fortin (*1986*)	L'entrepreneuriat est une mentalité, une attitude qui pousse un individu, seul ou avec d'autres, à lancer une nouvelle activité et à prendre les moyens pour réaliser un désir ou un rêve.	*Rajhi, 2011*

Kets de Vries 2007	C'est un mode de comportement, c'est une attitude qui peut être encouragée, favorisée, contrariée, soit, mais on peut apprendre à modifier son comportement et on peut y arriver.	*Billet, 2007*

Source : Adapté par nos soins de plusieurs sources

Suite aux travaux des béhavioristes, nombreux sont les théoriciens qui ont commencé à explorer le terrain. En effet, *Kanter*, *Fortin* (*cité par Rajhi, 2011*) et *Kets de Vries* (*cité par Billet, 2007*) ont défini l'entrepreneuriat comme une attitude, un état d'esprit, des comportements et une mentalité qui caractérise l'entrepreneur.

1.5. L'entrepreneuriat est un processus

Tableau N°6 : définitions relatives à la catégorie « processus »

Auteurs	Définitions	Références
Cope (*1934*)	L'entrepreneuriat est un processus d'apprentissage dynamique où les individus acquièrent continuellement des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir dans le processus entrepreneurial.	*Surlemont et al, 2007*
Morris (*1998*)	L'entrepreneuriat est le processus permettant à un ou à plusieurs individus d'utiliser un ensemble de ressources leur permettant d'exploiter les opportunités détectées sur le marché. Cela peut se produire dans tout contexte organisationnel et avoir plusieurs conséquences, comme la création d'une nouvelle entreprise ou la création de nouveaux produits, services, procédés et processus de gestion.	*Julien et al., 2010*
Pesqueux 2015	L'entrepreneuriat est un processus qui tresse des rapports avec des activités d'innovation et d'organisation, il requiert l'existence d'opportunités et d'un bon rapport au risque (l'entrepreneur est risquophile).	*Pesqueux, 2015*

Source : Adapté par nos soins de plusieurs sources

Vu d'un autre angle, l'entrepreneuriat peut être également considéré comme une succession d'étapes entrainant l'acquisition de nouvelles compétences, ou menant à la création d'une nouveauté (entreprise, produit, activité…) sur le marché, ce dit processus s'associe pleinement avec une bonne gestion des risques et une veille stratégique afin de déceler les bonnes opportunités.

1.6. L'entrepreneuriat est une activité

Tableau N°7 : définitions relatives à la catégorie « activité »

Auteurs	Définitions	Références
Gartner 1985	L'entrepreneuriat est un phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles activités.	*Omrane et al., 2011*
Valéau (2007)	L'ensemble d'activités associées à la création et au développement d'une entreprise.	*Parak, 2014*
Pesqueux 2015	L'entrepreneuriat peut se définir comme une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de nouveaux biens et services, de nouvelles structures d'organisation, de nouveaux marchés, processus, et matériaux, par des moyens qui, éventuellement, n'existaient pas auparavant.	*Pesqueux, 2015*

Source : Adapté par nos soins de plusieurs sources

Pendant longtemps, l'entrepreneuriat a été considéré comme une activité ou une discipline se limitant à la création d'entreprise et à l'étude de son processus. Or, le temps de cette vision est révolu, désormais, l'entrepreneuriat est une activité qui peut tant avoir un caractère social ou économique et ne menant pas forcément à une création d'entreprise, il peut même s'agir d'une activité à l'interne d'une firme existante ou d'un projet social.

En somme, nous pouvons dire que bien qu'il n'existe certes toujours pas de définition approuvée universellement, mais les théoriciens qui se sont exprimés à ce sujet l'ont interprété chacun selon son champ de vision et sa spécialité. L'entrepreneuriat est donc, une activité qu'exerce l'entrepreneur combinant un processus de détection, d'évaluation et d'exploitation d'opportunité et une allocation des ressources disponibles nonobstant les risques que peut porter le projet. Par ailleurs, l'entrepreneur est une personne qui se distingue par son attitude et ses

comportements, il est doté d'une grande capacité de créativité lui permettant d'apporter des changements et de créer de la valeur autour de lui.

2- Méthodologie de recherche :

Pour pouvoir mener cette recherche et répondre à notre problématique, nous avons adopté une recherche documentaire pour rassembler les définitions. A travers nos lectures, nous avons alimenté notre base de données en toute sorte d'interprétations provenant d'articles issus de revues spécialisées en entrepreneuriat, revue d'ordre plus général, d'ouvrages et diverses citations. Puis, nous avons remarqué que les définitions peuvent être regroupées en quatre catégories essentielles : Processus, Attitude, Activité et Opportunité. Nous les avons ainsi classées par catégorie et par horizon temporel afin de pouvoir distinguer l'évolution des visions des auteurs à travers le temps.

De cette façon, nous avons constitué un échantillon comportant 105 définitions rédigées dans la période s'étalant entre les années 1600 et 2017, toutefois nous avons remarqué que certaines interprétations pouvaient être classées dans deux catégories différentes (ce qui explique le nombre total de définitions qui est égal à 156 sur notre échantillon).

Tableau N° 8 : représentation de la fragmentation de notre échantillon

Processus	29
Activité	34
Attitude	27
Opportunité	38
Non classé*	28
Total	156

Source : réalisé par nos soins

*Il est à noter que nous avions 28 définitions que nous ne sommes pas parvenus à intégrer dans les classes préétablies.

Or, pour ordonner nos définitions par horizon temporel nous avons utilisé des tableurs Excel, et pour analyser nos données, nous avons choisi deux versions du logiciel Sphinx, IQ et Quali.

- Le Sphinx IQ nous a aidé à intégrer nos champs lexicaux comme réponse à une question ouverte « Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ? ». La saisie des réponses s'est faite en 5

fichiers (un pour chaque catégorie et un fichier global). Puis ledit logiciel nous a permis d'analyser à plat les variables (les résultats seront représentés dans la partie suivante dans les tableaux et les graphes d'occurrence des mots).

- Le Sphinx Quali nous a permis de définir une grille d'analyse et de coder les réponses par catégorie, afin de distinguer visuellement le pourcentage de la catégorisation des définitions de notre corpus. Et finalement, notre logiciel nous a aidé à représenter graphiquement les indicateurs lexicaux et sémantiques les plus récurrents.

3- Discussion des résultats :

Nous avons ainsi, entrepris une analyse lexicale des quatre catégories de définitions.

3.1. L'entrepreneuriat est un processus

L'entrepreneuriat a été défini comme un processus à partir de 1934 par *Schumpeter*, *Bygave* et *Cope*. Le tableau et les graphes suivants représentent la récurrence des mots utilisés dans notre échantillon dans la première catégorie de définitions « processus ».

Tableau N° 9 : nombre d'occurrences des mots dans l'échantillon utilisé

	Nb Occurrences	% Obs.
processus	31	106,9%
entrepreneuriat	30	103,4%
création	16	55,2%
exploitation	8	27,6%
opportunités	8	27,6%
opportunité	6	20,7%

Figure N° 1 : représentation graphique de l'occurrence des mots dans l'échantillon utilisé

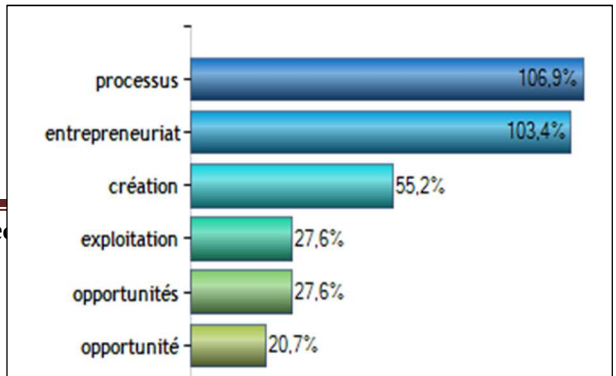

www.revue

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Figure N° 2 : nuage des mots représentant le résultat du croisement des définitions de l'entrepreneuriat se rapportant au processus

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Nous pouvons ainsi interpréter nos résultats et dire que l'entrepreneuriat est un processus de création et d'exploitation d'une opportunité, afin de créer une activité ou une organisation créatrice de valeur.

3.2. L'entrepreneuriat est une activité

Selon notre échantillon, *Penrose* a été le précurseur en *1963* à définir l'entrepreneuriat comme activité. Le tableau et les graphes suivants représentent la récurrence des mots utilisés dans notre échantillon dans la deuxième catégorie de définitions « activité ».

Tableau N° 10 : nombre d'occurrences des mots dans l'échantillon utilisé

	Nb Occurrences	% Obs.
activité	24	70,6%
entrepreneuriat	23	67,6%
création	16	47,1%
activités	14	41,2%
économique	12	35,3%
nouveaux	11	32,4%
entreprise	9	26,5%
valeur	9	26,5%
action	8	23,5%
développement	8	23,5%
peut	8	23,5%
entrepreneuriale	7	20,6%
entreprendre	6	17,6%
marchés	6	17,6%
organisation	6	17,6%
processus	6	17,6%
projet	6	17,6%
but	5	14,7%
entrepreneur	5	14,7%
exploitant	5	14,7%
...	410	1205,9%

Figure N° 3 : représentation graphique de l'occurrence des mots dans l'échantillon utilisé

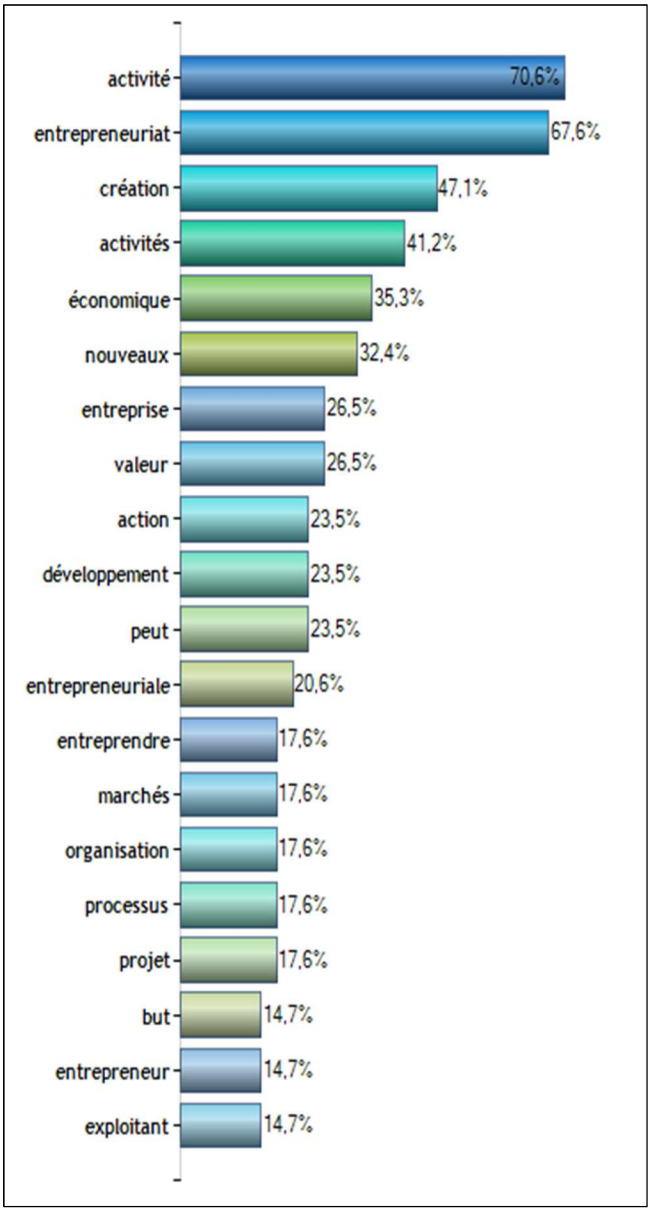

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Figure N° 4 : nuage des mots représentant le résultat du croisement des définitions de l'entrepreneuriat se rapportant à l'activité.

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

D'apparence, l'entrepreneuriat est une activité économique ou sociale de création d'une nouvelle organisation ou d'une entreprise ayant pour objectif de développer un produit ou un service sur un marché prometteur. L'entrepreneur est ainsi responsable du développement du projet et sa pérennité sur le marché.

3.3. L'entrepreneuriat est une attitude

En analysant notre échantillon, nous avons découvert que la première définition en tant qu'attitude remonte au 20^{éme} siècle. En effet, il a fallu attendre les années 80 pour que l'entrepreneuriat soit vu comme une attitude et un état d'esprit. Le tableau et les graphes suivants représentent la récurrence des mots utilisés dans notre échantillon dans la deuxième catégorie de définitions « attitude ».

Tableau N° 11 : nombre d'occurrences des mots dans l'échantillon utilisé

	Nb Occurrences	% Obs.
entrepreneuriat	13	46,4%
attitude	12	42,9%
esprit	10	35,7%
création	8	28,6%
entreprise	8	28,6%
individu	7	25%
initiative	7	25%
peut	6	21,4%
prise	6	21,4%
activité	5	17,9%
état	5	17,9%
faire	5	17,9%
innovation	5	17,9%
nouvelle	5	17,9%
organisation	5	17,9%
projet	5	17,9%
risque	5	17,9%
risques	5	17,9%
valeur	5	17,9%
aptitude	4	14,3%
...	435	1553,6%

Figure N° 5 : représentation graphique de l'occurrence des mots dans l'échantillon utilisé

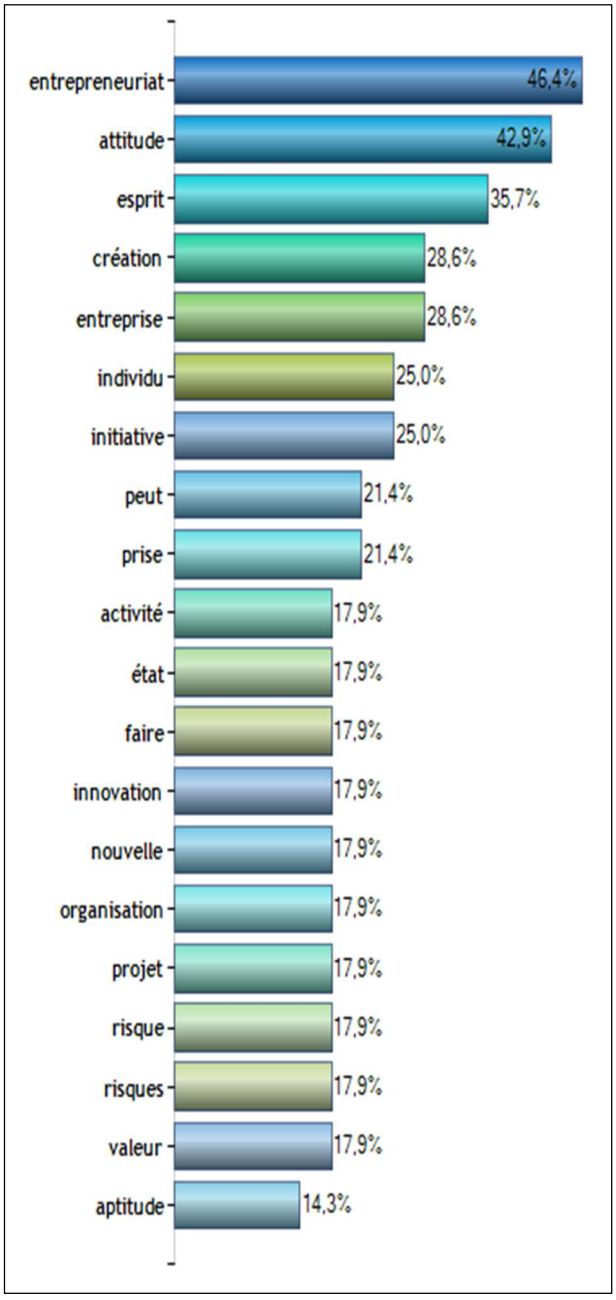

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Figure N° 6 : nuage des mots représentant le résultat du croisement des définitions de l'entrepreneuriat se rapportant à l'attitude.

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

L'entrepreneuriat est donc une attitude et un état d'esprit d'un individu qui prend des risques et une initiative pour créer une entreprise ou une organisation. Il peut être assimilé également à un comportement ou à une aptitude.

3.4. L'entrepreneuriat est une opportunité

A ce niveau, *Schumpeter* a été le précurseur à définir l'entrepreneuriat comme étant une opportunité en 1928, par la suite, *Penrose* a s'est joint à son avis en 1963. Le tableau et les graphes suivants représentent la récurrence des mots utilisés dans notre échantillon dans la deuxième catégorie de définitions « attitude ».

Tableau N° 12 : nombre d'occurrences des mots dans l'échantillon utilisé

	Nb Occurrences	% Obs.
entrepreneuriat	21	55,3%
opportunités	21	55,3%
processus	20	52,6%
opportunité	14	36,8%
création	12	31,6%
exploitation	12	31,6%
ressources	11	28,9%
activité	8	21,1%
individus	8	21,1%
activités	7	18,4%
entrepreneur	7	18,4%
nouveaux	7	18,4%
affaires	6	15,8%
identification	6	15,8%
occasion	6	15,8%
organisation	6	15,8%
entreprise	5	13,2%
exploiter	5	13,2%
exploration	5	13,2%
individu	5	13,2%
...	412	1084,2%

Figure N° 7 : représentation graphique de l'occurrence des mots dans l'échantillon utilisé

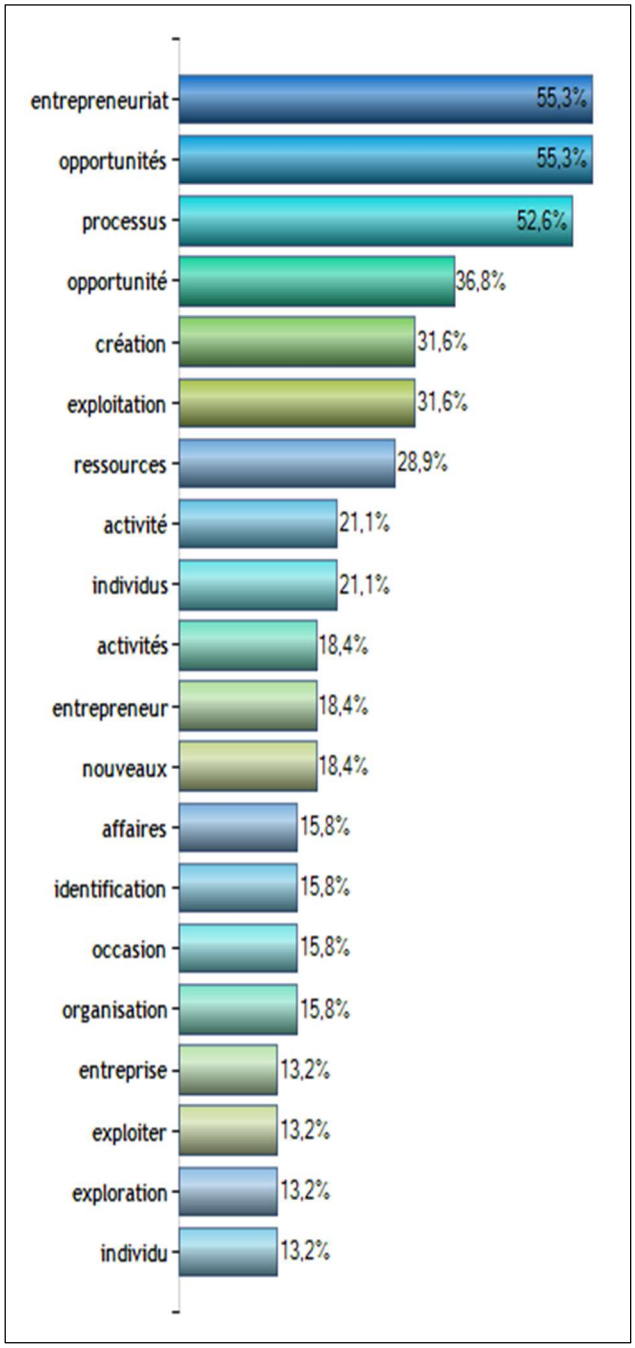

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Figure N° 8 : nuage des mots représentant le résultat du croisement des définitions de l'entrepreneuriat se rapportant à l'attitude

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Suite à notre analyse des résultats, nous pouvons définir l'entrepreneuriat comme l'exploitation, l'exploration et l'identification des opportunités, c'est également l'occasion pour l'entrepreneur de créer une organisation ou une activité génératrice de ressources. En outre, le mot « école » présent sur le graphe ci-dessus nous pousse à nous questionner quant à la possibilité de l'enseignement de cette discipline.

3.5. La synthèse globale

Après avoir analysé les définitions par catégorie, nous pouvons à présent comparer ces dernières.

Figure N° 9 : représentation du pourcentage de catégorisation des définitions

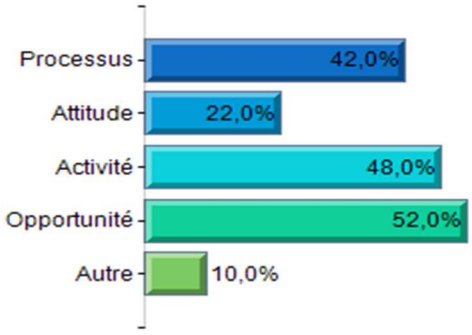

Source : *réalisée par nos soins à l'aide du logiciel Sphinx*

Le résultat démontre que la majorité des théoriciens (52%) définissent l'entrepreneuriat comme étant une opportunité, puis comme étant une activité avec un pourcentage de 48% et finalement en processus et attitude avec des taux respectivement de 42 et 22%.

Donc, en somme nous pouvons dire que l'entrepreneuriat peut être défini de différentes façons, cela est dû aux différents champs de vision et d'action des auteurs. Toutefois, l'ensemble de ces interprétations constitue une richesse à traiter et à exploiter, c'est ce qui a fait l'enjeu de cette section. Nous avons ainsi, non seulement pu tracer l'historique de l'évolution des définitions de l'entrepreneuriat, catégoriser celles-ci et les comparer, mais également nous avons effectué une analyse lexicale permettant d'interpréter globalement la définition de l'entrepreneuriat en tenant compte des différentes visions.

Conclusion

Bien que l'entrepreneuriat soit une discipline existante depuis l'aube du temps, la recherche dans ce domaine, n'a débuté que tardivement à partir du 18^{éme} siècle grâce aux travaux de *Cantillon* et *Say*, qui furent considéré comme les pionniers du domaine. Pour atteindre son statut actuel, la recherche en entrepreneuriat a connu la naissance de nombreux paradigmes, dont les pensées tournent autour de l'opportunité d'affaires, la création de valeur, la création d'organisation ou encore l'innovation. Ainsi, l'entrepreneuriat a été tantôt qualifié d'une prise de risque, où l'individu détecte une opportunité et décide de l'exploiter malgré les incertitudes qu'elle comporte dans le but de créer une organisation et tantôt interprété comme un état d'esprit et une attitude engageant l'entrepreneur dans un processus et une succession d'étapes afin de se lancer dans une activité entrepreneuriale qui peut avoir un caractère lucratif ou social.

Tout au long de cet article, nous avons présenté différentes définitions de l'entrepreneuriat selon les multiples champs de visions des théoriciens. En termes de revue de littérature, nous avons rassembler 105 définitions que nous avons scindé en six catégories essentielles, toutefois, pour notre analyse nous avons réduit le nombre de ces catégories à quatre due à un souci de représentativité de l'échantillon. Ainsi, nous avons fragmenté l'analyse de la définition du concept de l'entrepreneuriat aux classes suivantes : activité, attitude, processus et opportunité. Subséquemment, nous avons effectué une analyse lexicale du corpus recueilli à l'aide du logiciel Sphinx dans ses versions Quanti et Quali. De ce fait, ce travail de recherche nous a permis de dire que l'entrepreneuriat est :

- l'exploitation, l'exploration et l'identification des opportunités, c'est également l'occasion pour l'entrepreneur de créer une organisation ou une activité génératrice de ressources. En outre, le mot « école » présent sur le graphe ci-dessus nous pousse à nous questionner quant à la possibilité de l'enseignement de cette discipline.
- une attitude et un état d'esprit d'un individu qui prend des risques et une initiative pour créer une entreprise ou une organisation. Il peut être assimilé également à un comportement ou à une aptitude.
- une activité économique ou sociale de création d'une nouvelle organisation ou d'une entreprise ayant pour objectif de développer un produit ou un service sur un marché prometteur. L'entrepreneur est ainsi responsable du développement du projet et sa pérennité sur le marché.
- un processus de création et d'exploitation d'une opportunité, afin de créer une activité ou une organisation créatrice de valeur.

Au terme de cet article nous pouvons dire que nous avons été confronté à une difficulté de recueil des définitions due à la rareté de celle-ci, toutefois nous ambitionnons d'étendre notre travail à la recherche anglophone afin de profiter de sa richesse.

BIBLIOGRAPHIE

Achour F.Z & Ammari S. (2020) « Entrepreneuriat et création d'entreprises : un aperçu des différentes approches », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Volume 3 : Numéro 3» pp : 928 – 942

Billet, J. (2007). Education à l'entrepreneuriat et développement de l'esprit d'entreprendre auprès des étudiants des écoles de management : le cas de l'ESCPAU étude préliminaire. *5éme congrès international de l'académie de l'entrepreneuriat*

Bresse, M-P. (2011). Conceptualiser le changement qui vient « d'en bas » : Réflexion sur l'innovation et l'intrapreneuriat. *Revue : Aspects sociologiques*, VOL. 18 NO 1

Bruyat. C. (1993). *Création d'entreprise : Contributions épistémologiques et modélisation*. Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Pierre Mendès, (Grenoble II), Ecole Supérieure des Affaires.

Chambard O. (2013). *La promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Les enjeux d'une création lexicale*. ENS Éditions. Version électronique : Mots. Les langages du politique [En ligne], 102 | 2013, mis en ligne le 02 septembre 2015

Dzaka-Kikouta, T. & Makany, L. (2018). Capital social et gestion du risque dans les réseaux de l'entrepreneuriat immigré en Afrique centrale : le cas des Maliens au Congo-Brazzaville. *Revue Organisations & territoires*, 27(2), 75–89. https://doi.org/10.1522/revueot.v27n2.872

Fayolle, A. (2004). À la recherche du cœur de l'entrepreneuriat : vers une nouvelle vision du domaine. *Revue internationale P.M.E.* Volume 17, numéro

Fayolle, A., et Degeorge, J-M. (2012). *Dynamique entrepreneuriale Le comportement de l'entrepreneur*. De Boeck supérieur 1ére édition.

Julien, P-A., et Cadieux, L. (2010). *La mesure de l'entrepreneuriat*. Rapport d'étude. Québec : Institut de la statistique du Québec.

HILMI, Y., & HILMI, M. (2016). Le développement de l'employabilité, outil pour limiter l'inadéquation formation emploi : Cas du métier d'un responsable financier. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing, 1*(13). doi:https://doi.org/10.48376/IMIST.PRSM/remarem-v1i13.4291

Laviolette, M., et Loue, C. (2006). Les compétences entrepreneuriales : définition et construction d'un référentiel. *L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales 25, 26, 27 octobre 2006*, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse

Omrane, A., Fayolle, A., et Ben-Slimane, O. Z. (2011). Les compétences entrepreneuriales et le processus entrepreneurial : une approche dynamique. *La Revue des Sciences de Gestion* 2011/5 (n° 251), p. 91-100. DOI 10.3917/rsg.251.0091

Parak, M. H. (2014). L'entrepreneuriat en association : construction et mise en acte d'une vision partagée au sein des équipes entrepreneuriales associatives. *Revue Gestion et management. Université de la Réunion*. HAL Id: tel-01130130 https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01130130

Pawlak, E. (2011). Les plateformes d'innovation académiques à l'ère de l'économie créative. *Entreprendre & Innover* 2011/3 (n° 11-12), p. 44-54. DOI 10.3917/entin.011.0044

Pesqueux, Y. (2015). De l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat. *Halsh archive* halshs-01235201

Pesqueux, Y (2020). De l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat. Master. France. 2020. ffhalshs-02915781v3

Rajhi, N. (2011). *Conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement à l'université*. Thèse de doctorat Université de Grenoble.

Surlemont, B., et Aouni, Z. (2007). Le processus d'acquisition des compétences entrepreneuriales : une approche Cognitive. *Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation*

Touhami, B. (2011). Entrepreneurship And Business Management In The Globalisation. In Revue : Recherches et Etudes en Sciences Humaines N° 06 Université Skikda-Algerie External Debt and development : The Case of Algeria.

Verzat, C., et Fayolle, A. (2009). *Pédagogies actives et entrepreneuriat : quelle place dans nos enseignements ? Revue de l'Entrepreneuriat*, vol 8, n°2, 2009